



Commune des EAUX-BONNES

Secteur Village

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

Zonage Réglementaire

NUMERO DE ZONE/ INDICE DE REGLEMENT APPLICABLE

ZONES DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

- Zones inconstructibles
- Zones constructibles sous conditions
- Zones forêts de protection
- ZONES NON DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES
- PERIMETRE D'APPLICATION DU REGLEMENT P.P.R.

DOSSIER APPROUVE

par arrêté préfectoral le: 20/11/2013

Echelle: 1/2500

